



Budget 2019-2020

Les priorités des Québécois au cœur du premier budget du nouveau gouvernement du Québec

Québec, le 21 mars 2019. – Le *Plan budgétaire du Québec – Mars 2019*, déposé aujourd'hui par le ministre des Finances, M. Eric Girard, remplit plusieurs engagements du nouveau gouvernement du Québec à l'égard des préoccupations des Québécois. Ainsi, ce sont 5,2 milliards de dollars qui seront retournés d'ici cinq ans dans les poches des Québécois, et des investissements majeurs dans les grands réseaux de l'éducation et de la santé sont annoncés. Les nouveaux investissements totalisent 16,2 milliards de dollars sur six ans et visent à :

- remettre de l'argent dans le portefeuille des Québécois;
- offrir des services de qualité en éducation et en santé;
- augmenter le potentiel de l'économie;
- agir pour l'environnement;
- soutenir les collectivités;
- mettre en chantier des projets attendus par les Québécois.

Par les gestes posés lors de la mise à jour budgétaire automnale et du budget 2019-2020, le gouvernement redonnera 1,1 milliard de dollars dès cette année aux Québécois, notamment en amorçant dès 2019 l'abolition de la contribution additionnelle pour la garde d'enfants et l'uniformisation de la taxe scolaire¹. Ces nouvelles mesures portent à 5,2 milliards de dollars le montant qui sera remis dans le portefeuille des citoyens d'ici cinq ans.

Dans le respect des engagements pris envers les Québécois, pour la prochaine année, les dépenses en éducation et en enseignement supérieur seront haussées de 5,1 %, alors que celles en santé et en services sociaux augmenteront de 5,4 %. Ces nouveaux investissements visent à offrir des services de meilleure qualité et à mieux répondre aux besoins de la population. Ils totaliseront 7,3 milliards de dollars d'ici cinq ans.

Le gouvernement se donne également comme objectif d'accroître le potentiel économique du Québec, notamment en incitant les travailleurs d'expérience à demeurer au travail, en favorisant l'intégration des immigrants sur le marché du travail et en augmentant la productivité des entreprises. À cette fin, le budget 2019-2020 prévoit des initiatives totalisant près de 3,7 milliards de dollars d'ici cinq ans.

D'importantes mesures sont également déployées pour la lutte contre les changements climatiques, un dossier au centre de l'attention du nouveau gouvernement. Des investissements de près de 1,3 milliard de dollars sur six ans sont ainsi prévus pour, notamment, bonifier des initiatives prévues dans le Plan d'action 2013-2020 sur les changements climatiques, protéger l'environnement et améliorer la gestion des matières résiduelles.

Investir davantage dans les infrastructures publiques

En raison de l'imposant déficit de maintien d'actifs accumulé au cours des quinze dernières années, situation qui afflige particulièrement le réseau scolaire et les élèves du Québec, le gouvernement annonce une hausse de 15 milliards de dollars des investissements en infrastructures publiques au cours de la prochaine décennie. Cela porte le Plan québécois des infrastructures (PQI) 2019-2029 à un total de 115,4 milliards de dollars au bénéfice, notamment, des secteurs de l'éducation, de la santé et des transports.

¹ Sous réserve de l'adoption du projet de loi n° 3.

Équilibre budgétaire et maintien des objectifs de réduction de la dette

Le cadre financier du Québec prévoit le maintien de l'équilibre budgétaire pour les cinq prochaines années, et ce, sans avoir recours à la réserve de stabilisation. Les versements au Fonds des générations s'établiront à 2,5 milliards de dollars en 2019-2020 et atteindront 2,7 milliards de dollars l'année suivante.

De plus, le gouvernement confirme que l'objectif de réduction de la dette, qui est de ramener le poids de la dette brute à 45 % du PIB d'ici 2025-2026, sera atteint cinq ans plus tôt que prévu.

La réduction du poids de la dette permettra au Québec d'assurer un financement accru des infrastructures et des services publics, de préserver une marge de manœuvre pour faire face à un éventuel ralentissement de l'économie et d'augmenter l'autonomie financière du Québec dans la fédération.

Citation :

« Avec notre premier budget, nous remplissons nos engagements envers les Québécois. Nous remettons de l'argent dans leur portefeuille et nous investissons pour offrir de meilleurs services en santé et en éducation. Nous soutenons aussi le développement économique pour nous permettre d'offrir à long terme des services publics de qualité. Tous nos choix sont guidés par le désir de répondre aux préoccupations de la population, tout en respectant la capacité de payer des Québécois et en ne compromettant pas l'équilibre budgétaire. »

Eric Girard, ministre des Finances du Québec

Faits saillants :

- 5,2 milliards de dollars seront retournés d'ici cinq ans dans le portefeuille des Québécois.
- De nouveaux investissements de 7,3 milliards de dollars d'ici cinq ans seront faits en santé et en éducation.
- Des initiatives totalisant près de 3,7 milliards de dollars d'ici cinq ans seront mises en œuvre pour accroître le potentiel économique du Québec.
- L'équilibre budgétaire sera maintenu pour les cinq années du cadre financier, et l'objectif de réduction du poids de la dette sera atteint cinq ans plus tôt que prévu.
- L'augmentation des investissements en infrastructures se traduira par une bonification de 15 milliards de dollars du PQI 2019-2029.

Lien connexe :

Tous les détails du budget 2019-2020 :

<http://www.budget.finances.gouv.qc.ca/budget/2019-2020/>.

– 30 –

Source :

Fanny Beaudry-Campeau
Attachée de presse
Cabinet du ministre des Finances
Tél. : 418 576-2786

